

Fiche n°12

VTT, LOISIRS MOTORISÉS

Liste des habitats/espèces d'intérêt communautaire ciblés

Tout patrimoine d'intérêt communautaire

Le signataire s'engage à :

- Informer la structure animatrice de tout projet de manifestation sportive ou de loisirs et tenir compte de ses prescriptions
- Canaliser le flux de participants sur le tracé de la course via un balisage temporaire explicite (par exemple : fléchage, banderoles), à retirer en fin de course
- Ne pas circuler dans les zones fragiles, sensibles à l'érosion ou à forte instabilité physique (par exemple : zones humides, ruisseaux intermittents, berges, éboulis, marnes)
- Limiter au maximum la dégradation physique des sentiers et pistes empruntés, la multiplication des sentes